

Association Cerebral Vaud

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du **6 mai 2019**

à l'Auberge des Balances de Montpreveyres

1) Bienvenue, nomination des scrutateurs

La Co-Présidente Janine Rod ouvre l'assemblée à 19h. Les listes des personnes excusées et des donateurs sont affichées.

Nicole Porchet et Viviane Jomini sont désignées comme scrutateurs. L'assemblée totalise 26 membres. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2) Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 avril 2018

Sa lecture n'est pas demandée, il est approuvé à l'unanimité.

3) Rapports

Rapport de la Co-Présidente

Janine Rod évoque les événements importants de l'année 2018 : événements du 60^e anniversaire (Fête foraine pour tous du 26 mai à Yens, Cérémonie officielle du 7 novembre à Aquatis avec la conférence du Dr Christopher Newman, Les Dicodeurs aux Balances le 26 novembre). Les charges de ces manifestations se montent à CHF 21'380. CHF 14'150.- ont été récoltés pour les financer, ce qui en résulte un déficit de CHF 7'230.-. Nos donateurs sont remerciés : Fondation Etoile Filante, Association Cerebral Suisse, Banque Cantonale Vaudoise, MyRun4Help, Communes Vaudoises, Helvetia, Denk an Mich, Fondation Cerebral. Le Comité d'organisation du 60^e est remercié, ainsi que Nicole Richard et Marlène Chevalley pour le repas du 26 novembre et Christine Luetscher pour la création du graphisme du 60^e.

Les deux nouveaux bus acquis en 2018 donnent entière satisfaction. Les charges d'entretien des sept bus se montent à CHF 19'700.- (hors assurance). Ils ont été loués à d'autres associations concernées par le handicap pour un total de CHF 14'680.-. Nos bus ont parcouru 43'651 km. Armand Vuagniaux et Michel Gilgen sont remerciés pour leur travail bénévole et intense pour l'entretien des bus.

Des travaux importants ont été effectués dans l'immeuble d'Echandens : isolation périphérique, toiture, panneaux photovoltaïques. Le montant de notre part s'élève à CHF 111'500.-. Les charges annuelles sont de CHF 11'626.- et la colocation de 4 étudiants s'élèvent à CHF 34'400.- pour 2018.

Les charges pour l'Auberge des Balances se montent à CHF 34'300.-. Le bâtiment enregistre des locations pour un montant de CHF 19'000.-. Le taux d'occupation annuelle est de 35%, à rajouter l'occupation annuelle du secrétariat et de 2 locataires. Le permis de construire pour le projet de transformation des Balances a été délivré en juillet 2018 et la recherche de fonds est en cours. Chacun est invité à transmettre ses contacts au sein de fondations ou entreprises donatrices.

Rapport des activités

Anouk Tschanz, responsable des activités, relate les activités organisées durant l'année 2018 : Centre d'accueil (17 week-ends dont 1 à Genolier, pour 18 enfants/jeunes), Groupe Loisirs (8 sorties et 3 week-ends pour 39 participants), Camps (9 semaines pour un total de 706 journées).

Le Centre d'accueil a vécu une année sereine. Certains jeunes ont atteint leur majorité. La transition du statut adolescent-jeune adulte se fait en douceur. Lorsque le contingent le permet, c'est avec plaisir qu'ils sont accueillis. D'autres bien plus jeunes ont intégré peu à peu le Centre d'accueil, lorsque les parents sentent le moment venu. Les activités du Groupe Loisirs rencontrent un franc succès et les demandes sont nombreuses. Nous avons dû limiter les places et réaliser une répartition équitable. La demande également élevée pour les

camps implique une répartition équitable et souvent laborieuse pour répondre au plus près des besoins de quelques 90 participants. Monique Stuby est remerciée pour son aide.

Plusieurs activités extraordinaires ont également été mises sur pied :

- Une journée nature en joëlettes dans la forêt de Sorens en collaboration avec Just for Smiles et le club service La Table Ronde 37 d'Avenches et Vully.
- Plusieurs dimanches d'activités multisports et musique ont été reconduits en partenariat avec les élèves de l'Ecole Internationale de Lausanne. Une opportunité d'oublier la différence en adaptant les offres par ces moments de partage et d'intégration.
- Les *coureurs au grand cœur* ont mis leurs jambes à contribution pour une participation de 19 personnes en situation de handicap aux 10km de Lausanne, à la course MyRunforHelp à Chevilly, au marathon de Lausanne et la Midnight Run de la Riponne. Amélie Stuby, Marie-Jeanne Vernex et Steve Birbaum sont remerciés pour l'organisation bénévole de toutes ces courses.

30 accompagnateurs ont été recrutés pour le Centre d'accueil et le Groupe Loisirs, 77 accompagnateurs pour les camps. 12 d'entre eux fonctionnent également comme chauffeurs de bus. 6 responsables se relaient pour les week-ends et les camps. Aucun civiliste n'a pu être engagé durant les camps d'été cette année. La période d'affectation que nous pouvons proposer ne suffit pas pour l'affectation initiale obligatoire d'un minimum de 6 mois.

Le Groupe Parents 2018 a proposé : une soirée pizza ainsi qu'une conférence sur la *Vie affective, intime et sexuelle des personnes vivant avec une paralysie cérébrale ou un polyhandicap*.

Rapport des délégués

Mouna Abbad, membre du comité de l'AVACAH, lit son rapport :

- L'AVACAH continue à faire opposition au projet de la Gare de Lausanne déposée en 2015;
- Nouveau système FAIRTIQ au TL;

- Conseils pour le projet Espace découverte du Parc Jura vaudois au Col du Marchairuz;
- Conseils pour l'UEFA à Nyon;
- Projet de M. Gerst d'une application (Smartcity) qui interagit avec des bornes (ascenseurs, plateformes élévatoires, etc...)
- Nouveaux obstacles de sensibilisation en aluminium (projet Virevolte)

Delphine Volluz, membre du comité du FHVD, présente les points importants de 2018 :

- concrétisation du projet pilote *Vie à domicile* pour 20 situations;
- poursuite du chantier pour la ½ journée d'échange avec différents services de l'Etat. 2 thèmes choisis : transition mineurs-majeurs et différentes possibilités de curatelles;
- groupe de travail de la CCDMA sur les *Activités de jour*;
- représentation au sein de la Commission d'indication et de suivi du DCISH et de l'Organe d'évaluation des mesures de contrainte;
- concrétisation du projet Salon des Loisirs qui aura lieu le 29 septembre 2019 à l'Espace Beausobre de Morges;
- le lieu d'échange de la Commission d'intégration précoce auquel Janine Rod participait a été supprimé.

4) Comptes 2018 et budget 2019

Le contrat actuellement en vigueur auprès de l'OFAS (2015-2018) est prolongé jusqu'en 2019. Un nouveau contrat sera négocié pour la période 2020-2023. Cerebral Suisse demande CHF 460'000.- de plus pour la nouvelle période, montant qui, s'il est obtenu, sera redistribué aux associations régionales en proportion de leurs prestations. Les directives de l'OFAS sont toujours plus restrictives en termes de capital et exigent toujours plus de qualité avec toujours moins de financement. Une demande de subventions cantonales a été adressée au Dpt de la Cohésion sociale.

En raison de notre capital, une nouvelle coupe de subventions de 50% est budgétée pour 2019. Elle devrait en principe, sur la base des comptes 2018,

être ramenée à un montant de CHF 10'000.- à CHF 20'000.- par année pour la période 2020-2023.

Le déficit 2018 se monte à CHF 340'862.-, comprenant les travaux à Echandens pour CHF 110'506.-, des amortissements d'immeuble pour CHF 58'800.- et une coupe de subventions de CHF 141'209.-

5) Rapport de la commission de gestion

Marc Pittet lit le rapport de la commission de gestion. Ce dernier est disponible au secrétariat. La commission de gestion recommande l'acceptation des comptes 2018 et le budget 2019 tels que présentés et remercie la secrétaire générale pour son travail.

Les comptes 2018, le budget 2019 ainsi que le rapport d'activités 2018 sont approuvés.

6) Cotisations 2020

Le comité propose de nouvelles cotisations :

<u>Cotisations actuelles</u>		<u>Proposition du Comité</u>	
Membre actif individuel	CHF 40.-	Membre actif	CHF 60.-
Membre actif couple	CHF 70.-	Membre ami	CHF 60.-
Membre ami individuel	CHF 40.-	Membre bienfaiteur	CHF 100.-
Membre ami couple	CHF 70.-	Membre collectif	CHF 200.-

L'augmentation de la cotisation de membres de CHF 40.- à CHF 60.- est acceptée. Les cotisations pour les membres bienfaiteurs à CHF 100.- et les membres collectifs à CHF 200.- sont acceptées.

M. Jean-Jacques Favez ne trouve pas judicieux de supprimer la cotisation de couples qui permettait à ces derniers, s'ils le souhaitent, de bénéficier de deux voix à l'Assemblée générale. Celle-ci sera maintenue.

Plusieurs remarques sont faites sur la distinction membre actif et membre ami et une proposition de supprimer la distinction est faite. Comme nos statuts et ceux de notre faïtière ne permettent pas cette action, la proposition est refusée.

7) Election du (des) (co)président(s), du comité, de la commission de gestion

La démission de Martin Boehler est annoncée. Janine Rod et Claude Villommet se représentent pour une co-présidence. Le Comité est heureux de proposer la candidature de deux nouveaux membres : Catherine Keller, experte comptable et Marie-Anna Carteron, ancienne responsable de camps et de week-ends. Elles sont applaudies et élues à l'unanimité. Les trois membres restant du comité se représentent : Michel Gilgen, André Jomini et Christine Luestcher-Rochat. Ils sont applaudis et élus à l'unanimité.

La démission de Corinne Meyer de la commission de gestion est annoncée. Jean-Jacques Favez et Marc Pittet sont réélus à l'unanimité et remerciés pour leur travail. Une place reste vacante à la commission de gestion.

La partie officielle est levée et suivie de la présentation de « *HandiCap et Nature* », par François Grivat, Directeur de la Fondation vaudoise de Probation et Michel Graz, Chef de l'atelier de Travail d'Intérêt Général

Montpreveyres, le 24 mai 2019

Association Cerebral Vaud

Janine Rod
Co-Présidente

Delphine Volluz
Secrétaire générale

